

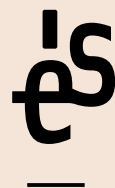


LES INTERVENANTS

- **Maître d'ouvrage**
Elogie-Siemp
- **Architecte**
Act.A
- **Architecte cotraitants**
Alt R Architecture
- **Bureaux d'études techniques**
Betherm (Fluides)
- **Entreprise générale**
Tempere
- **Coordonnateur SPS**
Etudes & Synergie
- **Bureau de Contrôle**
Dekra Industrial

Elogie-Siemp, 3^e bailleur social de la Ville de Paris, gère un patrimoine de près de 30 000 logements à Paris et en banlieue. Elogie-Siemp s'inscrit dans le cadre des engagements sociaux, sociétaux et écologiques de la Ville de Paris au travers notamment de son propre Plan Climat 2020 - 2030 - 2050, ainsi que de son projet stratégique adopté en 2021. Celui-ci trace les grandes orientations pour les années à venir pour ainsi,

**Ensemble,
Faire la ville de demain.**



ELOGIE-SIEMP

CONTACT
Juliette Zylberberg
communication@elogie-siemp.paris

www.elogie-siemp.paris

🐦 | f | @ | in

Crédits photos @Sophie Loubaton / Direction de la Communication / Février 2023

RÉHABILITATION PLAN CLIMAT

UN CARACTÈRE INDUSTRIEL ASSUMÉ

11 logements sociaux
1 local d'activité

**RUE ERNESTINE
75018 PARIS**

13



Le bâtiment est situé au 13 rue Ernestine dans le 18^e arrondissement de Paris. Il s'inscrit dans un tissu urbain dense, à proximité de la voie SNCF de la Gare du Nord. L'environnement proche de la construction est à dominante résidentielle.

L'immeuble a été conçu par l'architecte Odile Decq en 1994. La construction est réalisée en structure béton, composée d'un voile armé banché toute hauteur qui traverse la parcelle. Des façades rideaux, composées de grandes baies vitrées et bardage métallique, rythmées par des balcons filants, closent les logements sur rue et jardin arrière.

Les larges baies en menuiseries en aluminium laqué participent au caractère atelier industriel de l'ensemble.

Le programme a consisté en la réhabilitation énergétique du bâtiment tout en répondant aux objectifs de réduction des consommations prévus au Plan Climat de la Ville de Paris.

La préservation des qualités architecturales du bâtiment reste un axe majeur dans le respect du programme de travaux qui a été défini. Il s'agit ici d'améliorer l'isolation thermique de l'immeuble, sa sécurité ainsi que le confort des logements et des parties communes :

Amélioration de l'enveloppe

- Isolation des façades et des pignons par l'extérieur.
- Isolation de la toiture terrasse.
- Isolation des sous-faces de plancher.
- Mise en place de nouvelles menuiseries extérieures.
- Mise en place de nouveaux volets roulants.

Amélioration des équipements

- Amélioration de la VMC de type Hygro B avec le remplacement du moteur et des bouches d'extraction.
- Remplacement des chauffe-eaux électriques par des modèles thermodynamiques.
- Remplacement des radiateurs électriques par des panneaux rayonnants.
- Réfection des installations électriques des logements.
- Remplacement du parquet.
- Travaux de peinture en pièces humides.

Les travaux ont duré 18 mois.

Le coût total de l'opération s'élève à 1 029 017 euros TTC pour un montant de travaux de 778 132 euros TTC.



CONTRIBUER

À UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS

Développer l'offre de logements diversifiée

Logements conventionnés à l'issue des travaux

Typologie variée

> 11 logements PLI

Deux pièces 62 m ² *	2
Trois pièces 72 m ² *	3
Quatre pièces 88,5 m ² *	3
Cinq pièces 96,5 m ² *	3
* surface moyenne	

Loyer indicatif mensuel hors charges par m² (valeur 2023)

> 12,727 euros pour le PLI

Sufaces

> Surface utile des logements : 870,20 m²

Du T2 au T5



ACCOMPAGNER

NOS LOCATAIRES

Maîtriser le coût du logement pour nos locataires - Agir pour leur pouvoir d'achat

> Baisse des charges locatives grâce à l'amélioration de la performance énergétique

Baisse de 60 % des consommations



LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

ET S'ADAPTER À SES CONSÉQUENCES

Plan Climat

Maîtriser la consommation énergétique
Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
Sobriété énergétique

- > Chantier propre
- > Gestion des déchets par le tri : création de locaux de collecte
- > Éclairage des parties communes avec détecteurs de présence + LED
- > Double vitrage PVC et/ou alu avec occultation
- > Isolation thermique par l'extérieur

Protéger l'environnement - Construire une ville résiliente

- > Amélioration du confort intérieur des logements : ventilation par VMC hygro B
- > Chauffage électrique intérieur des logements assuré par des panneaux rayonnants
- > Amélioration du confort d'été des logements existants avec de nouveaux volets roulants

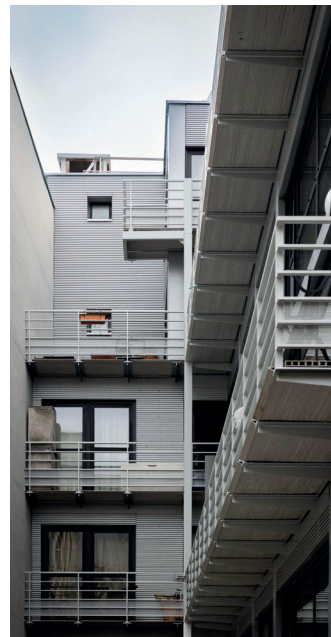
Accompagner les mutations

> Les locaux vélos seront réaménagés dans le cadre d'une opération de réhabilitation avoisinante

Performance énergétique - Certification

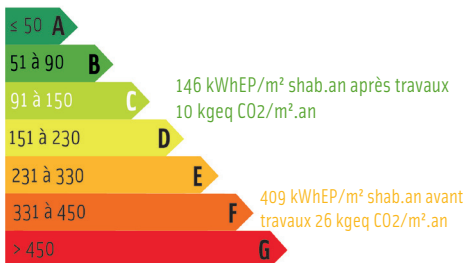
- > Plan Climat Air Energie
- > Label HPE Rénovation Effinergie profil Ville de Paris / Prestaterre Certifications
- > CEP Projet < ou = 146 kWh/m².an

CEP : 146 kWh / m² SHON



ÉTIQUETTE ÉNERGÉTIQUE

LE CALENDRIER



Études

Notification du marché de maîtrise d'œuvre... Octobre 2018
Demande de financement... Décembre 2018
Autorisation du permis de construire... Janvier 2020
Réunion d'information occupants... Juillet 2021
Attribution du marché de travaux... Avril 2021

Travaux

Démarrage des travaux... Juillet 2021
Livraison... Décembre 2022